



No de résolution
ou annotation

COMMISSION SCOLAIRE DES GRANDES-SEIGNEURIES
DEUXIÈME SÉANCE ORDINAIRE DU COMITÉ EXÉCUTIF

(2002-2003)
LE 17 SEPTEMBRE 2002

1.00 RECUEILLEMENT

2.00 PRÉSENCES

À LA SÉANCE ORDINAIRE DU COMITÉ EXÉCUTIF
DE LA COMMISSION SCOLAIRE DES GRANDES-SEIGNEURIES
TENUE LE 17 SEPTEMBRE 2002 À 19 HEURES
AU 50, BOULEVARD TASCHEREAU À LA PRAIRIE
SOUS LA PRÉSIDENTE DE MADAME MICHELINE PATENAUDE-FORTIN
ET À LAQUELLE SONT PRÉSENTS :

MMES CLAUDINE CARON-LAVIGUEUR, SOLANGE COUTURE-DUBÉ

MM. JACQUES CARON, YVON DEROME, ALBAN SYNNOTT

TOUS COMMISSAIRES FORMANT QUORUM

MME CLAUDETTE LABRE-DO, commissaire représentante du comité de parents
(secondaire)

AINSI QUE :

MMES SUSAN TREMBLAY, directrice générale

CAROLE BLOUIN, directrice générale adjointe

M. MAURICE BROSSARD, directeur général adjoint et directeur du Service de
l'Éducation aux adultes et de la formation professionnelle

ET :

MME CLAUDE BOIVIN, directrice des Services éducatifs aux jeunes

MM. PIERRE GASTALDY, directeur du Service des ressources matérielles

CLAUDE HÉBERT, directeur du Service des technologies de l'information et des
communications

PIERRE MARCHAND, directeur du Service des ressources financières

GILLES PRESSEAULT, secrétaire général

Monsieur Luc Chartier, commissaire, et M. Roch Thibault, commissaire représentant du comité de
parents, ont avisé de leur absence.

3.00 PÉRIODE DE QUESTIONS DU PUBLIC

4.00 ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

IL EST PROPOSÉ par Madame Solange Couture-Dubé, commissaire,

que les membres du comité exécutif adoptent l'ordre du jour tel quel à savoir :

5.00 AFFAIRES DÉCOULANT DU PROCÈS-VERBAL PRÉCÉDENT

6.00 ADMINISTRATION GÉNÉRALE ET SECRÉTARIAT GÉNÉRAL

6.01 Lecture et approbation du procès-verbal de la séance du 27 août 2002

7.00 SERVICES ÉDUCATIFS AUX JEUNES

7.01 Adjudication de contrats de véhicules scolaires de type berline ou familial

7.02 Annulation d'un contrat d'un véhicule scolaire (# 161) de la compagnie Autobus Auger
Métropolitain inc.

7.03 Transfert du contrôle du capital-actions de la compagnie « Les Autobus Baillargeon
(1976) ltée » - autorisation

**8.00 SERVICE DE L'ÉDUCATION DES ADULTES ET DE LA FORMATION
PROFESSIONNELLE**

9.00 SERVICE DES RESSOURCES HUMAINES

10.00 SERVICE DES RESSOURCES FINANCIÈRES

10.01 Liste des comptes : vérification

C.E.-02236-09-02



No de résolution
ou annotation

- 11.00 **SERVICE DES RESSOURCES MATÉRIELLES**
 - 11.01 École Louis-Philippe-Paré : Réfection des locaux de professeurs - Appel d'offres AO-024-048-02 - Octroi de contrat
- 12.00 **SERVICE DES TECHNOLOGIES DE L'INFORMATION ET DES COMMUNICATIONS**
- 13.00 **SERVICE DE L'INFORMATION**
- 14.00 **DÉPÔT DE DOCUMENTS**
- 15.00 **LEVÉE DE LA SÉANCE**

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

5.00 AFFAIRES DÉCOULANT DU PROCÈS-VERBAL PRÉCÉDENT

6.00 ADMINISTRATION GÉNÉRALE ET SECRÉTARIAT GÉNÉRAL

6.01 LECTURE ET APPROBATION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE DU 27 AOÛT 2002

- DISPENSE DE LECTURE

IL EST PROPOSÉ PAR Monsieur Alban Synnott, commissaire,

que le secrétaire général soit dispensé de faire la lecture du procès-verbal de la séance du 27 août 2002.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

- APPROBATION

IL EST PROPOSÉ PAR Monsieur Alban Synnott, commissaire,

que le procès-verbal de la séance du 27 août 2002 soit approuvé tel quel.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

7.00 SERVICES ÉDUCATIFS AUX JEUNES

7.01 ADJUDICATION DE CONTRATS DE VÉHICULES SCOLAIRES DE TYPE BERLINE OU FAMILIAL - MONSIEUR ROGER D'AMOUR

Madame Claude Boivin présente le dossier.

IL EST PROPOSÉ PAR Monsieur Jacques Caron, commissaire,

que les membres du comité exécutif adjugent, pour l'année scolaire 2002-2003, un contrat de transport des élèves pour un (1) véhicule de type berline, à « **MONSIEUR ROGER D'AMOUR** », au tarif de quatre-vingt-douze centièmes de dollar (0,92 \$) le kilomètre plus treize dollars (13,00 \$) par voyage.

Que la présidente du comité exécutif et la directrice générale soient autorisées à signer ledit contrat pour et au nom de la Commission scolaire des Grandes-Seigneuries.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

7.01 ADJUDICATION DE CONTRATS DE VÉHICULES SCOLAIRES DE TYPE BERLINE OU FAMILIAL - AUTOCAR DELTA LTÉE

IL EST PROPOSÉ PAR Monsieur Jacques Caron, commissaire,

que les membres du comité exécutif adjugent, pour l'année scolaire 2002-2003, un contrat de transport des élèves pour un (1) véhicule de type familial, à la firme « **AUTOCAR DELTA LTÉE** », au tarif de quatre-vingt-dix-neuf centièmes de dollar (0,99 \$) le kilomètre plus trois dollars et soixante-quinze centièmes (3,75 \$) par voyage.

Que la présidente du comité exécutif et la directrice générale soient autorisées à signer ledit contrat pour et au nom de la Commission scolaire des Grandes-Seigneuries.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

C.E.-02237-09-02

C.E.-02238-09-02

C.E.-02239-09-02

C.E.-02240-09-02

Formules Municipales, Farnham (Québec) No 5614-A-PSG-O (F.A-786)



C.E.-02241-09-02
No de résolution
ou annotation

ADJUDICATION DE CONTRATS DE VÉHICULES SCOLAIRES DE TYPE BERLINE OU FAMILIAL - LES TRANSPORTS MARIO BURGOYNE

IL EST PROPOSÉ PAR Monsieur Jacques Caron, commissaire,

que les membres du comité exécutif adjugent, pour l'année scolaire 2002-2003, un contrat de transport des élèves pour un (1) véhicule de type berline, à la firme « **LES TRANSPORTS MARIO BURGOYNE** », pour desservir l'école Pas de géant, Montréal (1 élève) au tarif de trente-huit dollars (38,00 \$) par voyage.

Que la direction générale soit autorisée à ajuster ce contrat d'un montant ne dépassant pas vingt dollars (20,00 \$) par voyage, en cas de modifications du nombre d'élèves.

Que la présidente du comité exécutif et la directrice générale soient autorisées à signer ledit contrat pour et au nom de la Commission scolaire des Grandes-Seigneuries.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

C.E.-02242-09-02

7.02 ANNULATION D'UN CONTRAT D'UN VÉHICULE SCOLAIRE (# 161) DE LA COMPAGNIE AUTOBUS AUGER MÉTROPOLITAIN INC.

Madame Claude Boivin présente le dossier. Elle répond à une question.

IL EST PROPOSÉ PAR Madame Solange Couture-Dubé, commissaire,

que les membres du comité exécutif retirent, conformément à l'article 16 du contrat, le véhicule numéro 161, de la compagnie AUTOBUS AUGER MÉTROPOLITAIN INC. à compter du 16 septembre 2002.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

C.E.-02243-09-02

7.03 TRANSFERT DU CONTRÔLE DU CAPITAL-ACTIONS DE LA COMPAGNIE « LES AUTOBUS BAILLARGEON (1976) LTÉE - Autorisation

IL EST PROPOSÉ PAR Madame Claudine Caron-Lavigueur, commissaire,

que les membres du comité exécutif autorisent à procéder, conformément à l'article 44 du contrat liant la Commission scolaire des Grandes-Seigneuries et la firme « Les Autobus Baillargeon (1976) Ltée » au transfert du capital-actions de Monsieur René Baillargeon à Madame Jacynthe Ménard.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

10.00 SERVICE DES RESSOURCES FINANCIÈRES

10.01 LISTE DES COMPTES : VÉRIFICATION

Monsieur Pierre Marchand présente le dossier. Aucune question n'est formulée. La liste des comptes qui se rapportent à la période commençant le 22 août 2002 et se terminant le 10 septembre 2002 est soumise aux membres du comité exécutif pour fins de vérification.

MONSIEUR YVON DEROME, COMMISSAIRE, OCCUPE SON SIÈGE.

C.E.-02244-09-02

11.0 SERVICE DES RESSOURCES MATÉRIELLES

11.01 ÉCOLE LOUIS-PHILIPPE-PARÉ : RÉFECTION DES LOCAUX DE PROFESSEURS - Appel d'offres AO-024-048-02 - Octroi de contrat

Monsieur Pierre Gastaldy présente le dossier. Il répond à des questions. La présidente et la directrice générale ajoutent des informations.

IL EST PROPOSÉ PAR Monsieur Jacques Caron, commissaire,

de retenir les services de **LES CONSTRUCTIONS RICHARD HAINEAULT** pour effectuer la réfection des locaux de professeurs à l'école Louis-Philippe-Paré au coût de cent cinq mille sept cent vingt-quatre dollars et quatre-vingt-dix centièmes (105 724,90 \$), taxes incluses.

ONT VOTÉ POUR : 5 commissaires
ABSTENTION : 1 commissaire

ADOPTÉE À LA MAJORITÉ



C.E.-02245-09-02
No de résolution
ou annotation

LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE
À 19 h 28,

IL EST PROPOSÉ PAR Monsieur Alban Synnott, commissaire,
que la séance du 17 septembre 2002 soit et est levée.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

Présidente de la séance
D:\Textes\CE\2002-2003\Procès-verbaux\2002.09.17.wpd

Secrétaire général